

commission du codex alimentarius F



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

G/CX-703

CX 5/70.1 (9^{ème})

5 août 2009

Invitation à la neuvième session du COMITÉ DU CODEX SUR LE LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS

Auckland (Nouvelle-Zélande), 1^{er} -5 février 2010

Prière de répondre avant le 15 décembre 2009

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé ont l'honneur d'adresser une invitation à participer à la session précitée, qui se tiendra dans la Ballroom de l'Hôtel Rendezvous, Mayoral Drive and Vincent Street, Auckland, à l'aimable invitation du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande. La séance d'ouverture est fixée au lundi 1^{er} février 2010 à 9 heures 30. Les formalités d'enregistrement auront lieu le lundi 1^{er} février 2010, à partir de 7 heures 30. Le Groupe de travail physique sur le projet d'amendement de la norme Codex pour les laits fermentés concernant les boissons à base de lait fermenté se tiendra le dimanche 31 janvier 2010 à partir de 9 heures dans la salle Tasman I de l'Hôtel Rendezvous, Auckland. Les travaux du groupe de travail se dérouleront en anglais seulement. Le groupe de travail physique concernant les fromages fondus qui était prévu a été annulé.

La session, convoquée avec l'autorisation de la Commission du Codex Alimentarius, est ouverte aux États Membres et Membres associés des deux organisations et aux observateurs. Les États Membres et Membres associés de la FAO et de l'OMS qui ne font pas partie de la Commission du Codex Alimentarius pourront participer aux débats en qualité d'observateur. Les frais de participation aux sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que les frais de voyage des délégations des Membres de la Commission et des observateurs, sont à la charge des gouvernements ou des organisations intéressés.

Les travaux de la session se dérouleront en anglais, en espagnol et en français. Les services d'interprétation simultanée seront organisés par le Gouvernement hôte.

L'ordre du jour provisoire de la session est joint à la présente invitation. D'autres documents pourront être téléchargés à l'adresse suivante: <http://www.codexalimentarius.net>, dès qu'ils seront disponibles.

Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS souhaiteraient être informés, avant le **15 décembre 2009**, des nom, titre officiel et adresse des représentants ou observateurs désignés pour participer à la session. Ces renseignements devraient être envoyés au Comité du Codex sur le lait et les produits laitiers, New Zealand Food Safety Authority, 68 - 86 Jervois Quay, P.O. Box 2835, Wellington, New Zealand (Télécopie No.: +64 4 894 2530; courrier électronique : Audrey.Taulalo@nzfsa.govt.nz), avec copie adressée au Chef du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, s/c FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie (Télécopie No.: +39 06 5705 4593; courrier électronique: codex@fao.org).

Il conviendrait que les participants s'informent auprès de l'Ambassade ou du Consulat de la Nouvelle-Zélande, des visas et autres documents nécessaires pour entrer dans ce pays, au moins trente jours avant l'ouverture de la session.

La présente invitation est envoyée aux destinataires des pays invités dont le nom figure sur les listes officielles de correspondance de la FAO et de l'OMS, comme suit:

Pour SUITE À DONNER, selon le cas:

Ministères des affaires étrangères,
Ministères de l'agriculture ou
Ministères de la santé, selon le cas
Services centraux de liaison avec la
Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius

Pour INFORMATION:

Bureaux régionaux et sub-régionaux de la FAO
Bureaux de liaison de la FAO
Représentants de la FAO
Bureaux régionaux de l'OMS
Représentants de l'OMS
Missions permanentes auprès de l'Office des Nations
Unies à Genève, ou des institutions spécialisées
Représentations permanentes auprès de la FAO/Ambassades à Rome

Cette invitation est également adressée aux chefs de certaines organisations internationales.